

Maternelle 4 ans

La CSBE consulte les parents

Saint-Georges, le 28 mars 2019 – La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, qui a été autorisée à offrir la maternelle 4 ans dans six écoles supplémentaires l’automne prochain, tiendra en avril des rencontres de consultation auprès des parents intéressés.

C’est à l’issue de ces consultations que l’on saura si dans chacune de ces écoles, on a suffisamment d’inscriptions pour justifier la création d’une classe de maternelle 4 ans ou d’une maternelle multiâges 4-5 ans. Dans le cas des maternelles multiâges, les élèves de 4 ans et ceux de 5 ans suivront des programmes distincts, adaptés à leur âge.

Les nouvelles classes de maternelle s’adressent en priorité aux personnes demeurant sur le territoire de l’école où elles sont offertes, mais s’il reste des places disponibles, d’autres élèves de la CSBE peuvent y être inscrits. La commission scolaire ne s’engage cependant pas à assurer leur transport, si cela engendre des coûts supplémentaires pour elle.

Liste des nouvelles classes de maternelle 4 ans projetées en 2019-2020

Nom de l’école	Municipalité	4 ans ou 4-5 ans	Consultation
École l’Étincelle	Sainte-Marguerite	4 ans	2 avril 2019, 18 h 30
École de la Haute-Beauce - Sainte-Martine	Courcelles	4-5 ans	2 avril 2019, 18 h 30
École l’Arc-en-Ciel	Saint-Camille	4-5 ans	3 avril 2019, 18 h 30
École Sainte-Thérèse	Saint-Honoré	4 ans	3 avril 2019, 18 h 30
École du Petit-Chercheur	Sainte-Rose	4-5 ans	9 avril 2019, 18 h 30
École Sainte-Famille	Tring-Jonction	4 ans	17 avril 2019, 18 h 30

Huit classes de maternelle 4 ans sont déjà offertes à la CSBE cette année et seront normalement de retour l’an prochain. Elles sont situées à l’école Aquarelle de Saint-Georges, ainsi qu’à Saint-Narcisse, Saint-Éphrem, La Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Gédéon et Saint-Côme (2 classes).



Besoin de nouveaux locaux

Lors de la séance du conseil des commissaires du 26 mars dernier, on a par ailleurs fait état des nouveaux locaux qui seront nécessaires pour accueillir l'ensemble des enfants de 4 ans du territoire de la CSBE. Il en est ressorti que seize écoles devront être éventuellement agrandies ou construites, en plus des projets déjà en cours.

Les commissaires ont décidé de faire la demande pour huit d'entre elles dans le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2020-2030. Ce sont les écoles primaires de Tring-Jonction (2 classes), Sainte-Marguerite (2 classes), Saint-Bernard (4 classes), Sainte-Aurélie (2 classes), Saint-Côme (2 classes), Saint-Martin (6 classes), Saint-Honoré (2 classes) et une nouvelle école à Sainte-Marie (12 classes). Des ajustements sont également demandés pour deux projets déjà acceptés dans le PQI 2019-2029 à Sainte-Hénédiène et Scott.

Les autres écoles que la commission scolaire envisage d'agrandir feront partie des demandes pour les PQI 2021-2031 ou 2022-2032.

-30-

Source :

Jacques Légaré
Conseiller en communication
418 228-5541, poste 26940

